**[Ingénierie et formation professionnelles](https://www.banquedesterritoires.fr/idf-appel-projet-ingenierie-et-formation-professionnelles)**

- **Porteur**: CDC

**- Contact :** [brigitte.de-la-houssaye@caissedesdepots.fr](mailto:brigitte.de-la-houssaye@caissedesdepots.fr) /[cedric.djedovic@caissedesdepots.fr](mailto:cedric.djedovic@caissedesdepots.fr)

- **Ouverture** : jusqu’au 29 décembre 2022

[Cahier des charges](https://mesdemarches.iledefrance.fr/document-collect/cridfprd/root/public?objectId=161b2eca-a3b8-493d-8899-e309e2a345ba;1.0)

**Thématiques** :

Aide destinée aux collectivités territoriales et aux établissements de formation pour créer de nouvelles offres de formation. Il s’agit de répondre aux besoins de filières nouvelles ou en mutation, à intérêt stratégique, en adaptant la qualification des nouveaux entrants sur le marché du travail. On attend des projets d’amorçage de nouvelles formations et programmes, des formation de formateurs, des dispositifs de coordination avec les entreprises, des aménagements d’équipements de formation, etc.

**Modalités de soutien** : Subventions pour un montant maximum de 2 millions d’euros.

**Informations complémentaires :**

- Projets de 400 000€ minimum ; sur 3 ans maximum.

- Les consortiums candidats doivent être larges, et associer autant des collectivités que des établissements de formation, ainsi que des entreprises de la filière ciblée.

[**Excellence sous toutes ses formes**](https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/excellence-sous-toutes-ses-formes-excellences-appel-a-projets-2022-vague-3/)

- **Porteur**: ANR **- Contact :** excellences@anr.fr

- **Ouverture** : jusqu’au 12 janvier 2023

[Cahier des charges](https://anr.fr/fileadmin/aap/2022/france2030-ExcellecEs-vague3-2022.pdf)

**Thématiques** :

Accompagner les établissements d’enseignement supérieur porteurs d’un projet de transformation ambitieux, en servant une ambition d’excellence au regard des standards internationaux. Par exemple, s’appuyer sur une approche pédagogique innovante, offrir un meilleur environnement aux personnels et étudiants, développer une attractivité internationale, etc. L’offre éducative doit viser à former à une qualification de haut niveau, reconnue au niveau international, et intégré au niveau territorial. Le projet doit prendre la forme d’un plan d’orientation stratégique.

**Modalités de soutien** : Subventions directes

**Informations complémentaires :**

- Pour les établissements d’enseignement supérieur et de recherche, seuls ou en consortium.

- Le dépôt de dossier doit se faire en Anglais (jury au niveau européen)

- Prévu pour des projets de grande ampleur, ce dispositif répondra à des projets qui demandent au minimum 5 millions d’euros au titre de France 2030.